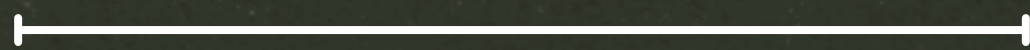


*studio*

THANNY



*Conditions Générales de Vente*

Mise à jour : juillet 2026

## **ARTICLE 1 - OBJET**

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent l'ensemble des prestations réalisées par Studio THAMY – El Julie ROUDIL dans les domaines du design graphique, de l'identité visuelle, de la direction artistique, du branding, de la communication, du marketing digital, de la création de contenus et de la conception de supports physiques ou numériques

## **ARTICLE 2 - ACCEPTATION DES CGV**

Toute signature de devis, contrat, bon de commande, versement d'acompte ou validation écrite implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

## **ARTICLE 3 - DEVIS ET COMMANDE**

Toute prestation fait l'objet d'un devis.

La commande devient ferme à compter :

- de la signature du devis ;
- ou du versement de l'acompte ;
- ou d'une validation écrite.

L'acompte demandé est de 30% du montant total.

Cet acompte est définitivement acquis à la Prestataire.

## **ARTICLE 4 - EXÉCUTION DES MISSIONS**

La Prestataire détermine seule ses méthodes de travail et les moyens nécessaires à l'exécution de la mission.

Les délais annoncés sont indicatifs et dépendent notamment :

- de la réactivité du Client ;
- de la qualité des éléments transmis ;
- des validations demandées.

## **ARTICLE 5 - ALLERS-RETOURS ET MODIFICATIONS**

Le nombre d'allers-retours inclus est précisé sur chaque devis.

À défaut de précision, deux séries de modifications mineures sont incluses.

Toute demande supplémentaire fera l'objet d'une facturation complémentaire au tarif horaire en vigueur.

Toute modification demandée après validation d'une étape est considérée comme hors périmètre.

## **ARTICLE 6 - VALIDATION DES LIVRABLES**

Tout livrable est réputé accepté :

- lors de la validation écrite du Client ;
- ou en l'absence de remarque sous sept jours calendaires.

Après validation, toute modification devient facturable.

## **ARTICLE 7 - TARIFS**

Les tarifs sont exprimés en euros hors taxes.

Sauf mention contraire :

- TJM : 450 € HT ;
- Tarif horaire : 70 € HT.

La Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment pour les futures commandes.

## **ARTICLE 8 - PAIEMENT**

Les factures sont payables dans un délai de trente (30) jours.

Pour les missions longues ou récurrentes, une facturation mensuelle payable à réception de la facture pourra être mise en place.

Aucun fichier final exploitable ne sera remis avant paiement complet.

## **ARTICLE 9 - RETARD DE PAIEMENT**

Tout retard entraîne automatiquement :

- les pénalités légales de retard ;
- l'indemnité de 40 € pour frais de recouvrement ;
- la suspension des prestations ;
- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues.

## **ARTICLE 10 - FRAIS ANNEXES**

Les frais externes nécessaires au projet demeurent à la charge du Client :

- impression ;
- hébergement ;
- licences ;
- banques d'images ;
- polices ;
- déplacements ;
- abonnements spécifiques.

## **ARTICLE 11 - INTERRUPTION OU ABANDON DE PROJET**

En cas d'annulation par le Client :

- l'acompte reste acquis ;
- les prestations réalisées sont dues.

En cas d'absence de réponse pendant plus de trente jours calendaires, la Prestataire pourra considérer le projet comme suspendu ou clôturé et émettre une facture correspondant aux travaux réalisés.

## **ARTICLE 12 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Les créations demeurent la propriété exclusive de la Prestataire jusqu'au paiement intégral.

Les droits cédés sont strictement limités aux usages prévus au devis.

Les concepts refusés, pistes créatives, recherches, maquettes intermédiaires et documents préparatoires ne peuvent être utilisés sans autorisation écrite.

Les fichiers sources restent la propriété exclusive de la Prestataire sauf achat spécifique.

## **ARTICLE 13 - DROIT DE PRÉSENTATION**

Sauf refus écrit préalable du Client, la Prestataire est autorisée à présenter les réalisations dans ses références commerciales, son portfolio, ses réseaux sociaux et ses supports de communication.

#### **ARTICLE 14 - CONFIDENTIALITÉ**

Les Parties s'engagent à préserver la confidentialité des informations échangées pendant la collaboration.

Cette obligation survivra pendant cinq ans après la fin de la mission.

#### **ARTICLE 15 - DONNÉES PERSONNELLES**

Chaque Partie s'engage à respecter le RGPD et les réglementations applicables en matière de protection des données.

#### **ARTICLE 16 - LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

La Prestataire est soumise à une obligation de moyens.

Sa responsabilité est limitée au montant effectivement encaissé pour la prestation concernée.

Aucun préjudice indirect ou perte d'exploitation ne pourra être réclamé.

#### **ARTICLE 17 - FORCE MAJEURE**

La responsabilité de la Prestataire ne pourra être engagée en cas d'événement de force majeure.

#### **ARTICLE 18 - LITIGES**

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Les Parties rechercheront prioritairement une solution amiable.

À défaut, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Compiègne.

*studio*

THAMY

**E-mail**

[contact@thamy.fr](mailto:contact@thamy.fr)

**Website**

[www.thamy.fr](http://www.thamy.fr)

**Téléphone**

06 77 82 55 27

*Retrouvez-moi sur :*

